

FUSION SPIE ICS

Le compte n'y est pas !!!

Vos délégués syndicaux qui participent aux négociations de vos accords d'entreprise SPIE ICS vous informent.

À la suite de la fusion ICS, les accords d'entreprise suivants devaient être négociés : **Temps de travail, Travail de nuit WE et jours fériés, Astreinte, Compte Epargne Temps (CET), Médaille du travail, Frais professionnels, Congés exceptionnels...**

Depuis **plus de 2 ans**, malgré les propositions émises par vos délégués syndicaux, la Direction n'a pas démontré la volonté d'aboutir à de nouveaux accords « gagnants / gagnants » comme promis par notre Directeur Général et dit lors d'une interview.



« Article de Channel news du 07-10-2021 : La Direction a assuré que l'objectif n'était pas de faire de la surenchère à la baisse et qu'elle souhaitait engager de réelles négociations. »

En effet, les accords ex **SPIE Infoservices**, à défaut de nouveaux accords signés, s'appliquent **à compter du 1^{er} août 2024 pour tout le personnel ICS**. Des exemples :

- Lors des négociations, les représentants syndicaux ont demandé que soit inscrit dans les accords : « si la loi évolue et qu'elle est plus favorable au salarié, elle s'applique ».... **La Direction a refusé.**
- Les primes, les remboursements des frais professionnels se devaient d'être indexés sur l'inflation... **La Direction a refusé.**
- **Pour la médaille du travail**, la négociation n'est ni sincère ni loyale, puisque la Direction a repris la provision de 2,7 M€ prévue à cet effet en 2022 et **a refusé de remettre cet argent dans un nouvel accord.**
- **Pour le temps de travail**, nous souhaitons que tous les salariés de SPIE ICS bénéficient des mêmes droits et puissent avoir des RTT. **La Direction a refusé.**

La Direction n'a aucune volonté d'aboutir à de nouveaux accords structurants pour l'ensemble du personnel ICS. Elle profite de cette fusion pour faire les poches des salariés (Médaille du travail, CET, etc...) et augmenter le résultat financier afin de donner encore plus d'argent aux actionnaires et non AUX SALARIES !!!

Qu'en pensez-vous ? Nous allons rester mobilisé pour vous, et demander à se remettre autour de la table afin de défendre nos droits.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués syndicaux pour plus d'informations.